
Séminaire

**QUELLES VOIES DE MODERNISATION
POUR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE AU TCHAD ?**



2023
N'DJAMENA

En présentiel du 20 au 22 février 2023
N'Djamena

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU



MINISTÈRE DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DE L'INNOVATION
DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD

CONTEXTE

Le secteur agricole et de l'élevage en Afrique se trouve dans une situation paradoxale où il occupe une place économique et sociale centrale sans toutefois assurer la sécurité alimentaire et tout en maintenant une très grande majorité des populations rurales dans une situation de précarité et de pauvreté dangereuse.

Les défis de l'agriculture en Afrique sont considérables face à l'urbanisation, à l'augmentation des importations, au manque de valeur ajoutée des produits et à la multiplication des risques climatiques, alimentaires ou sécuritaires.

Le Tchad et plus généralement les pays de la région sahélienne sont particulièrement concernés par ces constats et les défis qui en découlent.

OBJECTIFS

- Présenter les politiques agricoles mises en œuvre au cours des dernières années ;
- Proposer une réflexion sur les voies de modernisation de l'agriculture et de l'élevage au Tchad ;
- Réunir une communauté d'économistes, de décideurs locaux des politiques agricoles, de partenaires internationaux et de responsables économiques riches d'expériences variées dans le domaine des politiques agricoles.

PUBLICS CIBLES

- Analystes, cadres de la politique agricole issus des administrations et des entreprises



- Économistes des partenaires bilatéraux et multilatéraux conduits à intégrer les questions agricoles dans leurs analyses et leurs décisions
- Originaires du Tchad et de la sous-région
- Aucun prérequis académique exigé, profil économiste toutefois apprécié
- Séminaire en langue française

ORGANISATEURS

Inscrit dans le cadre de la convention unissant l'ISMEA agissant pour le Pôle d'Excellence Universitaire du Sahel et la Ferdi agissant pour le Pôle Clermontois de Développement International (PCDI), le séminaire est mis en œuvre par l'IHEDD qui bénéficie de l'appui scientifique de la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique de la Ferdi.

PROGRAMME DU SÉMINAIRE

Jour 1 : Bilan des politiques agricoles du Tchad - Environnement international, cadre institutionnel, compétitivité

La première journée dresse le bilan des dernières décennies des politiques agricoles conduites au Tchad et pose les conditions à réunir pour renforcer la compétitivité du secteur.

L'objet du bilan est de dégager des pistes pour définir une agriculture tchadienne modernisée s'inscrivant dans un contexte régional (Sahel) et international marqué par le changement climatique et la flambée des prix des matières premières et des intrants de l'agriculture. Une attention particulière est également portée au cadre institutionnel tchadien, facteur essentiel de la compétitivité du secteur.

Quels leviers de politique publique pertinents pour renforcer la compétitivité du secteur agricole ? La discussion porte sur les questions de la mise en place d'un cadre institutionnel incitatif, de l'accès au foncier, de l'accès aux marchés, des intrants et de la promotion des innovations.

Jour 2 : Rôle et implication des entreprises privées - Importance des infrastructures en milieu rural

La deuxième journée s'intéresse au rôle des entreprises privées dans les chaînes de valeur et aux infrastructures en milieu rural.

Il s'agit d'analyser la structuration de l'agriculture en chaînes de valeur depuis la génétique animale ou végétale jusqu'à la transformation et à la mise en marché des produits. Dans un univers de concurrence, l'enjeu est d'améliorer la performance et la capacité entrepreneuriale de millions de petits producteurs et productrices et d'éleveurs et éleveuses tchadiens pour *in fine* accroître l'emploi et les revenus en milieu rural.

En outre, la modernisation et le développement des infrastructures

apparaissent indispensables pour favoriser l'essor d'un secteur agricole compétitif. Dans cette perspective, le séminaire analyse le développement des infrastructures en milieu rural par différents acteurs et actrices : État, sociétés de transport et de transformation, sociétés de travaux publics, bailleurs de fonds (UE, BM, BAD) et Fonds d'investissement dédiés aux infrastructures.

Jour 3 : Professionnalisation des acteurs du monde de l'agriculture et de l'élevage - Financement du secteur

La troisième journée est centrée sur des problématiques liées à la professionnalisation du secteur et à son financement.

Dans un contexte de changement climatique avec de fortes conséquences sur l'agriculture et l'élevage au Tchad, le renforcement des capacités des acteurs et actrices des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie, par la formation professionnelle est plus que jamais une nécessité. Une attention particulière est portée au renforcement des capacités des femmes qui occupent une place essentielle dans tous ces secteurs.

Il s'agit également de repenser le financement entrepreneurial afin de mieux répondre aux besoins d'investissements des exploitations familiales et des petites et moyennes entreprises des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la transformation agroindustrielle.

Formulaire de candidature

www.ferdi.fr/formations-ihedd

Contacts

MARION BOISSEAU

Gestionnaire Formations, IHEDD-Ferdi
marion.boisseau@ferdi.fr

FERDI - IHEDD

63, bd François-Mitterrand
63000 Clermont-Ferrand - France
www.ferdi.fr

Référents institutionnels

PHILIPPE MESSÉANT

Directeur de l'Administration
et des Partenariats, IHEDD-Ferdi
philippe.messeant@ferdi.fr

NODJIRIM BOILENGAR

Directeur Général, ISMEA
diegoboilengar@yahoo.fr

PARTICIPATION

Le nombre de places étant limité, les inscriptions se font à partir d'un formulaire de candidature dans lequel les profils et les motivations seront pris en compte.

FRAIS D'INSCRIPTION

1 000 € par personne

Ces frais comprennent, en sus des séances du séminaire, les déjeuners collectifs intégrés au séminaire.

Les frais de transport et de séjour (hébergement et dîners) ne sont pas compris.

Aucun *per diem* n'est accordé.

Des bourses totales ou partielles pourront être accordées par l'Agence française de développement sur le fondement de la qualité des candidatures et de l'expression des motivations, la sélection veillant à respecter les diversités de géographie, de profils et de genres.

La demande de bourse se fait dans le formulaire de candidature.

CALENDRIER

- **6 décembre 2022**
Lancement de l'appel à candidatures
- **15 janvier 2023**
Fin de l'appel à candidatures
- **20 janvier 2023**
Sélection des candidat.e.s
Attribution des bourses AFD
- **20, 21, 22 février 2023**
Séminaire à N'Djamena